



UNION DES COMMUNES
VAUDOISES
Avenue de Lavaux 35
Case postale 481
1009 PULLY

Tél.: 021 557 81 30
Fax: 021 557 81 31
www.ucv.ch
ucv@ucv.ch

Madame Jacqueline De Quattro
Conseillère d'Etat
Cheffe du DTE
Place du Château 1
1014 Lausanne

Pully, le 28 novembre 2014

Réf. : BD/GB
Affaire traitée par : Gregory Bovay
Tél. direct : 021 557 81 38

Consultation révision du plan cantonal de gestion des déchets (PGD 2014)

Madame la Conseillère d'Etat,

L'Union des Communes Vaudoises vous remercie de l'avoir consultée sur l'objet cité en titre.

Notre association fait sienne la position de ses représentants à la Commission cantonale consultative de coordination pour la gestion des déchets (CODE) dont les remarques figurent en annexe.

Nous relevons en substance que de nombreux éléments sont perfectibles afin de réduire de manière importante les coûts à la charge de la collectivité. Une régulation plus stricte déléguée aux périmètres de gestion des déchets, l'abandon de doublons dans certaines filières (à l'exemple du PET entre les communes et les commerces) et une meilleure information aux citoyens permettraient une simplification de la gestion des déchets et l'économie des deniers publics.

Si la gestion des déchets a un but écologique, elle doit absolument rester dans un cadre tant matériel que financier acceptable et maîtrisable pour les collectivités publiques. A ce titre, il est regrettable d'abandonner des mesures propres à diminuer les coûts globaux (à l'exemple de la mesure 2.17). Le facteur « coûts » pour le consommateur-citoyen et les communes n'apparaît pas comme un objectif bien défini. Il y a lieu de spécifier que le potentiel d'amélioration doit s'effectuer dans un contexte économique où chaque partenaire y trouve un avantage tant écologique, matériel que financier.

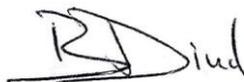
Enfin, nous constatons que la CODE peine à trouver sa place. Son rôle ne devrait pas être restreint à une chambre d'enregistrement des décisions issues de la DGE. La Commission pourrait devenir une force de propositions innovantes.

Espérant que ces considérations contribueront utilement à l'amélioration du projet, nous vous adressons, Madame la Conseillère d'Etat, nos salutations très respectueuses.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

La secrétaire générale

Le juriste



Brigitte Dind



Gregory Bovay

Annexe : mentionnée

Copie à : M. Etienne Ruegg. Ingénieur, GEODE